

Conseil Municipal - Election du Seizième Adjoint

M. LE MAIRE, Rapporteur : M. Claude JEANNEROT a présenté sa démission du poste d'Adjoint qu'il occupait au sein de cette assemblée. Sa démission a été acceptée par M. le Préfet à compter du 22 juin 1998.

Il convient donc de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Conformément à l'article 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette élection se fera au scrutin secret et à la majorité absolue. Je vous rappelle que, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative.

Le nouvel adjoint sera Seizième Adjoint dans l'ordre du tableau. En effet, en cas de cessation de fonctions d'un Adjoint, notamment en cas de démission, il convient de se référer à la règle concernant l'ordre du tableau, qui dispose que celui-ci résulte de l'ordre chronologique de la nomination des adjoints. En conséquence, les adjoints nommés après celui qui a cessé ses fonctions se trouvent promus d'un rang au tableau.

Election du Seizième Adjoint

M. le Maire propose d'élire M. Gérard BOICHON à ce poste et précise qu'il se verra confier la délégation Economie - Emploi - Commerce - Artisanat - Tourisme.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 51
- nombre de bulletins blancs : 18
- nombre de suffrages exprimés : 33
- majorité absolue : 17

Ont obtenu :

M. Gérard BOICHON : 31 voix

M. Bernard MEUNIER : 1 voix

M. Gérard JUSSIAUX : 1 voix

M. Gérard BOICHON ayant obtenu 31 voix est élu Seizième Adjoint.

Je vous indique que désormais l'ordre du tableau des Adjoints sera le suivant :

M. Jacques VUILLEMIN, Premier Adjoint

Mme Martine BULTOT, Deuxième Adjoint

M. Vincent FUSTER, Troisième Adjoint

- M. Marcel FERRÉOL, Quatrième Adjoint
- M. Bernard RÉGNIER, Cinquième Adjoint
- M. Jean-Claude TISSOT, Sixième Adjoint
- M. Daniel ANTONY, Septième Adjoint
- M. Maurice THIRIET, Huitième Adjoint
- Mme Danièle TETU, Neuvième Adjoint
- M. Marcellin BARETJE, Dixième Adjoint
- M. Yves-Michel DAHOUI, Onzième Adjoint
- M. Raymond JEANNIARD, Douzième Adjoint
- M. Michel ROIGNOT, Treizième Adjoint
- M. Claude GIRARD, Quatorzième Adjoint
- M. Michel LOYAT, Quinzième Adjoint
- M. Gérard BOICHON, Seizième Adjoint

«**M. LE MAIRE** : Ce rapport concerne la démission que Claude JEANNEROT m'a présentée et que j'ai transmise au Préfet qui l'a acceptée. Nous procéderons donc dans un instant à l'élection d'un nouvel adjoint. Claude JEANNEROT souhaitait nous dire quelques mots, je lui donne la parole.

M. JEANNEROT : Mes chers collègues, s'achève pour moi ce soir un parcours de 9 ans en position d'adjoint au Maire, événement qui compte bien sûr dans ma vie personnelle. Et même si ma démission n'est qu'une péripétie, j'en ai conscience, dans la vie municipale, je tiens néanmoins à vous exprimer en quelques mots brefs mes réflexions.

J'avais envisagé de vous livrer un bilan de mon action au cours des trois dernières années, j'y ai renoncé, craignant de lasser votre attention. On n'aime pas en effet regarder dans le rétroviseur trop longtemps et puis surtout cette action n'a pas été la mienne, elle a été la nôtre et donc vous la connaissez bien. J'avais imaginé alors dresser devant vous les enjeux économiques présents à mi-mandat, une manière en quelque sorte d'éclairer la route, une manière de montrer tout ce qui reste à faire en ces domaines.

Il se trouve, hasard de l'ordre du jour, que la séance d'aujourd'hui vous permettra d'entrevoir en ordre un peu éparé il est vrai, quelques-unes des questions qui sont devant nous pour les trois ans qui viennent. Il est donc inutile d'être redondant. Aussi mon propos se limitera à quelques considérations plus personnelles, donc plus brèves.

J'abandonne aujourd'hui mon mandat d'adjoint et comme toujours dans ces moments-là, les sentiments sont contradictoires et contrastés. Malgré les insuffisances inhérentes à toute entreprise humaine, je pars avec le sentiment du devoir accompli. J'ai exercé ma charge pendant 9 ans, soyez-en sûrs avec toute la passion et toute l'ambition que mérite cette Ville de Besançon.

Ainsi, chaque fois qu'une entreprise pour les trois dernières années, était en difficulté et perdait des emplois et nous en avons compté un certain nombre, malgré l'ampleur des actions engagées, je l'ai vécu chaque fois, sachez-le, comme un échec personnel et d'une certaine manière un échec collectif. Mais je me suis surtout attaché à faire ce que les habitants attendent de nous ici : de la politique. Au cours de mes deux mandats, j'ai privilégié la même méthode : traduire en un plan d'action stratégique et global mais concret les engagements pris devant les électeurs. Et cette démarche, je l'ai partagée à chaque fois en concertation avec l'ensemble des acteurs sociaux ou économiques de la cité. C'est ainsi que le projet de développement économique adopté ici même en mai 1996 a toujours constitué le fil rouge de mon action. Cette approche m'a permis de travailler en toute complémentarité avec le chef de service, Jean-Louis GUILLET, lui dans son rôle, moi dans le mien. Je veux d'ailleurs ici le remercier, lui et ses collaborateurs, pour ce que nous avons fait ensemble, pour leur loyauté. Malgré la charge, nous avons vécu une année seulement puisqu'il est là depuis un an, mais ce fut une année d'efficacité croissante. Cette année, j'en ai conscience, fut trop brève mais elle présage, vous verrez, un avenir fructueux.

Je laisse aujourd'hui en tout cas un service en ordre de marche. Au terme de trois ans d'efforts, il vient d'ailleurs d'être complété de compétences nouvelles qui lui permettront d'assurer les liaisons nécessaires et qui manquaient jusqu'alors vers les secteurs de l'insertion, je veux dire le Plan Local d'Insertion par l'Economique, la politique de la ville, etc.

Je veux ici remercier l'ensemble des acteurs économiques de cette ville, chefs d'entreprise, structure patronale, Chambre de Commerce. Presque tous m'ont soutenu dans mes initiatives, presque tous ont bien voulu percevoir dans ce que j'ai dit ou dans ce que j'ai fait au cours de ces trois ans, une ambition renouvelée pour notre ville. Je suis sensible en tout cas aujourd'hui aux messages d'amitié nombreux qu'ils ont bien voulu m'adresser.

Enfin, je veux remercier les élus de cette assemblée. Elus de la majorité mais aussi de l'opposition qui ont compris je crois le sens de l'action engagée et qui m'ont apporté, pour beaucoup d'entre eux, un réel soutien.

Mes chers collègues, élu conseiller général de Besançon-Ouest le 22 mars dernier, j'avais pendant toute la campagne annoncé mon intention de réduire le périmètre de mes charges municipales. L'engagement est tenu au-delà des promesses faites, c'est le sens de ma démission d'adjoint. Mais je ne quitte pas cette enceinte puisqu'au terme des discussions que j'ai eues avec M. le Maire, je ne serai pas un conseiller inerte dans l'exécutif municipal et là où je suis par ailleurs, notamment à la Commission Economie et Finances du Département, au Conseil d'Administration de l'ADED, je m'attacherai, avec la même passion, et je l'espère avec la compétence qu'on voudra bien me reconnaître, à porter haut et loin l'ambition économique de Besançon, Besançon en a besoin.

Au-delà, comptez sur moi pour m'impliquer sur les grands enjeux de notre ville, son développement dans toutes ses dimensions, une véritable lutte contre les exclusions qui garantissent à chaque citoyen de la cité les conditions de sa dignité. Ce dernier enjeu qui a justifié un jour mon entrée en politique, je ne saurais l'oublier. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci Claude de cette déclaration. A mon tour, je voudrais dire que Claude a accompli en 9 ans un travail sérieux, important, d'abord 6 ans au Centre Communal d'Action Sociale avec Auguste PONSOT à ses côtés. Claude est un homme d'idées, un homme de propositions. Il avait très sérieusement revu toute l'organisation et les conditions dans lesquelles le CCAS était amené à accomplir encore mieux et davantage son travail social.

Il est ensuite depuis trois ans au Service Economique, d'abord avec Louis MARTIN puis Jean-Louis GUILLET et là aussi ses propositions, ses idées, sa passion pour ce métier particulier d'adjoint au service économique a démontré qu'il était un adjoint de qualité, je tiens à le souligner.

Malheureusement, sa disponibilité ne peut pas être à l'infini au Conseil Général, au Conseil Municipal, dans ses fonctions professionnelles, au District et nous avons ensemble estimé qu'il était préférable qu'il redevienne Conseiller Municipal Délégué, qu'il continue de participer à l'exécutif au sein de la Municipalité. Il sera pour tous ses collègues et pour moi-même un conseiller compétent, écouté et qui sera capable, dans un nouveau périmètre, c'est vrai, de travailler pour la Ville de Besançon.

Je voudrais encore une fois le remercier et souhaiter que dans ses fonctions de Conseiller Général, il donne le plein de lui-même quoiqu'en étant dans l'opposition et qu'il ramène sur la Ville de Besançon comme le font ses collègues Conseillers Généraux le maximum de crédits et de compétences. Et c'est vrai que Claude JEANNEROT continue d'être l'un des nôtres à part entière et que sa succession ne sera pas aisée.

Encore une fois, Claude merci. Nous continuons ensemble, enfin en ce qui me concerne encore pendant quelques années, toi tu as encore l'avenir devant toi, le mien est plutôt derrière moi, mais j'espère que pendant ces années nous continuerons amicalement à travailler ensemble pour le compte de la Ville de Besançon.

Il convient donc maintenant puisque nous n'avons momentanément plus d'adjoint au service économique, au commerce et au tourisme, de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Y a-t-il des candidats parmi vous ? Michel LOYAT. On ne peut pas être adjoint et... Tu ne parles pas pour toi ?

M. LOYAT : Je ne fais pas acte de candidature.

M. LE MAIRE : Pas de cumul.

M. LOYAT : Le développement économique fait partie des priorités retenues par la majorité municipale et le groupe majoritaire se félicite du travail accompli en ce sens par Claude JEANNEROT qui a affirmé une ambition, une stratégie et une approche fondée sur la concertation et cela dans un domaine où les difficultés ne manquent pas.

Compte tenu de l'importance du travail réalisé, de la passion qui est la tienne, Claude, des chantiers ouverts, ton choix mérite d'être salué, choix difficile bien entendu. Ta démission n'est pas une péripétie pour reprendre le mot que tu as employé tout à l'heure, c'est une page que nous tournons avec toi.

Au nom du groupe majoritaire, je propose maintenant la candidature de Gérard BOICHON à qui je souhaite les meilleurs vœux de réussite dès maintenant et avant l'élection, dans la poursuite de l'oeuvre entreprise.

M. DUVERGET : Monsieur le Maire, je ne créerai pas un scoop, non je ne suis pas candidat à la succession de Claude JEANNEROT. Je respecte naturellement son choix, j'ai été aussi à certains moments l'un de ses interlocuteurs, et je conçois la tâche immense qui est la sienne dans le cadre de la délégation à l'économie. Cette démission ne peut pas être anodine.

Il y a un an, vous aviez lancé Monsieur le Maire, un vaste débat sur la question économique dans cette Ville de Besançon. Nous sommes en phase de désindustrialisation dans cette ville et Claude JEANNEROT parlait tout à l'heure de fil rouge, il y a aussi ce talon d'Achille qui existe depuis quelques années dans notre capitale régionale. La politique économique doit répondre à un impératif qui est la confiance. La confiance est liée à trois aspects, me semble-t-il : un cap et nous serons naturellement vigilants sur le cap que l'exécutif municipal voudra bien tracer pour cette capitale régionale sachant que dans les moments aussi où il faut rechercher un consensus, je suis d'accord à

certaines moments pour l'apporter mais il faut pour cela qu'il y ait des moyens de la part de la Ville de Besançon, la volonté du Maire de donner des moyens à l'Adjoint à l'Economie pour développer cette ville et puis effectivement il y a l'équipe, il y a les élus et les services.

Il semble, on l'a entendu dire, que vous n'avez pas particulièrement Monsieur le Maire, cherché à retenir votre Adjoint à l'Economie. Je ne sais pas si on est encore un peu dans les circonvolutions d'une tourmente dépressionnaire qui touche l'exécutif municipal depuis la préparation des élections régionales mais en tous les cas, nous sommes très attentifs à ce qui se passe, ce n'est pas un tourniquet, c'est peut-être une sorte de manège qui semble s'établir au sein de l'exécutif municipal. Bien sûr, au moment des échéances qui viendront dans trois ans, tout le monde sera à nouveau sous la houlette du futur chef de file municipal au sein de la gauche mais il y a quand même des lézardes.

Cela dit, je respecte le choix de Claude JEANNEROT. En ce qui me concerne, je le regrette un peu parce qu'il me semble qu'il est vrai qu'un mandat municipal est lourd à porter, mais changer d'équipe au milieu du gué ce n'est pas si évident que cela et je souhaite bon courage à Gérard BOICHON dans sa mandature.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur DUVERGET, soyez sans crainte on ne change pas d'équipe, il n'y a pas de tourniquet, il y a un simple réajustement qui s'avérerait nécessaire en fonction de ce que souhaitait Claude JEANNEROT mais en tout cas dans cette opération-là, il n'y a aucun rebondissement de ce que fut une certaine période autour du 15 mars, absolument pas. La majorité reste et vous avez pu le constater, très cohérente, très soudée et je reste bien entendu le Maire de toute la majorité. J'espère que nous continuerons en poursuivant le même cap et le même programme qui a été adopté par la majorité des Bisontins, et que nous irons jusqu'à l'échéance de 2001 et même au-delà bien entendu avec une équipe rajeunie, renforcée de la gauche à cette époque-là. Peut-être que les plus anciens sentiront qu'ils ont suffisamment donné, aux plus jeunes de continuer sur la même avancée.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : Je n'avais pas du tout prévu de prendre la parole mais les propos de M. DUVERGET m'amène à la prendre pour non pas regarder dans le microcosme ce que vous croyez y voir et les interprétations que vous en faites mais pour dire deux choses très simplement.

La première, c'est que la décision qu'a prise Claude JEANNEROT de ne pas cumuler les mandats est quelque chose qui est obligatoire maintenant et que vous le vouliez ou non, l'ensemble des élus que nous sommes aurons cette responsabilité d'aller encore plus loin. Je crois que c'est tout à notre honneur et c'est dans ce sens-là que se discute actuellement le projet de loi. On peut dire tout ce qu'on veut à ce sujet mais c'est essentiel si on veut faire son travail correctement. C'est le choix de Claude, c'est tout à son honneur. C'est la première chose que je voulais dire.

Deuxième point : regardons la réalité Monsieur DUVERGET ! Où est la force actuellement à Besançon ? Depuis un an, avec le Maire, avec l'ensemble de la majorité, nous n'avons depuis très longtemps pas eu autant de capacité de mobilisation forte autour d'un projet pour Besançon, deux Conseillers Généraux socialistes de plus, deux Députés socialistes et cette force est là que vous le vouliez ou non, elle est chez nous, elle est réelle.

M. LE MAIRE : Merci, et le Maire reste bien entendu socialiste, ne l'oubliez pas.

M. FUSTER : Un simple mot car j'ai entendu une interpellation de certains Conseillers Municipaux. J'ai la chance, le plaisir ou je ne sais quoi d'avoir un emploi qui me permet de prendre quelques heures sur mon poste de travail, quelques heures évidemment au détriment d'autres choses. C'est donc pour cela que je peux me permettre de continuer à rester Adjoint chargé des Sports. Je l'ai demandé à M. le Maire qui a voulu l'accepter. Je tenais à le préciser, je le précise également d'ailleurs à Mme la Députée.

Mme WEINMAN : Monsieur le Maire, simplement sans en faire une histoire de personne ou sans revenir non plus sur les propos qui ont été tenus, en tant que Conseiller Municipal membre de la Commission Economie, j'aurais apprécié quand même qu'au moins les membres de cette commission aient été tenus informés avant de l'apprendre par la presse mais c'est peut-être trop demander.

M. LE MAIRE : Vous savez comme partout il y a un exécutif et l'assemblée délibérative. On ne va pas passer par une commission pour dire qui pourrait remplacer le Président de cette commission.

M. LOYAT : Ce sera très bref et peut-être pour rassurer M. DUVERGET. Je crois que nous avons su prendre du recul par rapport aux turbulences passées et nous avons, aujourd'hui comme hier, le souci du cap à tenir par dessus tout.

M. LE MAIRE : Je voudrais préciser que le nouvel Adjoint à l'Economie sera aidé dans ses fonctions par Robert CHRISTELLE pour ce qui concerne le commerce.

M. BONNET : Monsieur le Maire, je voulais faire part de ma surprise devant le score réalisé par le candidat du PS à ce poste d'adjoint qui est très loin de la majorité municipale en chiffres qui est je crois de 44. Donc vos propos et ceux de vos amis tout à l'heure sur l'unanimité et l'entente me laisse perplexe».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 29 juin 1998.